



## Réunion d'échanges Région-SCoT

# Modifications du SRADDET en faveur de la GEE et éclairage sur la Loi Climat & Résilience

Visio Conférence, 15 décembre 2021



Région  
Hauts-de-France

# Ouverture

- **Guislain CAMBIER**, Vice-Président du Conseil régional des Hauts-de-France, en charge de la stratégie territoriale et des politiques contractuelles
- **Françoise ROSSIGNOL**, Présidente du SCoT de l'Arrageois et Première Vice-Présidente de la Fédération Nationale des SCoT

# Objet de la rencontre

## 1. Le cadre de la loi Climat et Résilience en matière de gestion économe de l'espace (GEE)

## 2. L'état d'avancement des réflexions régionales

- L'état d'esprit de la Région
- Un partenariat avec la Fédération Nationale des SCoT et les SCoT
- Premiers éléments de réponses aux questions des territoires

Echanges avec les SCoT

## 3. L'accompagnement régional des SCoT

Echanges avec les SCoT

# 1. Le cadre de la loi Climat & Résilience

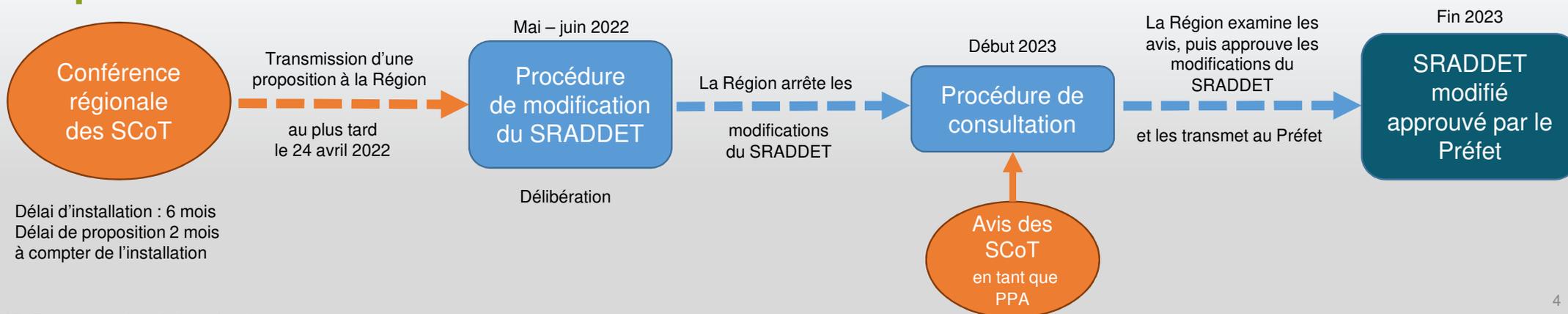


Crédits : CC-BY David Grandmougin

## Les attendus de la loi en matière de gestion économe de l'espace



## La procédure en Hauts-de-France



\* ENAF : Espaces naturels agricoles et forestiers

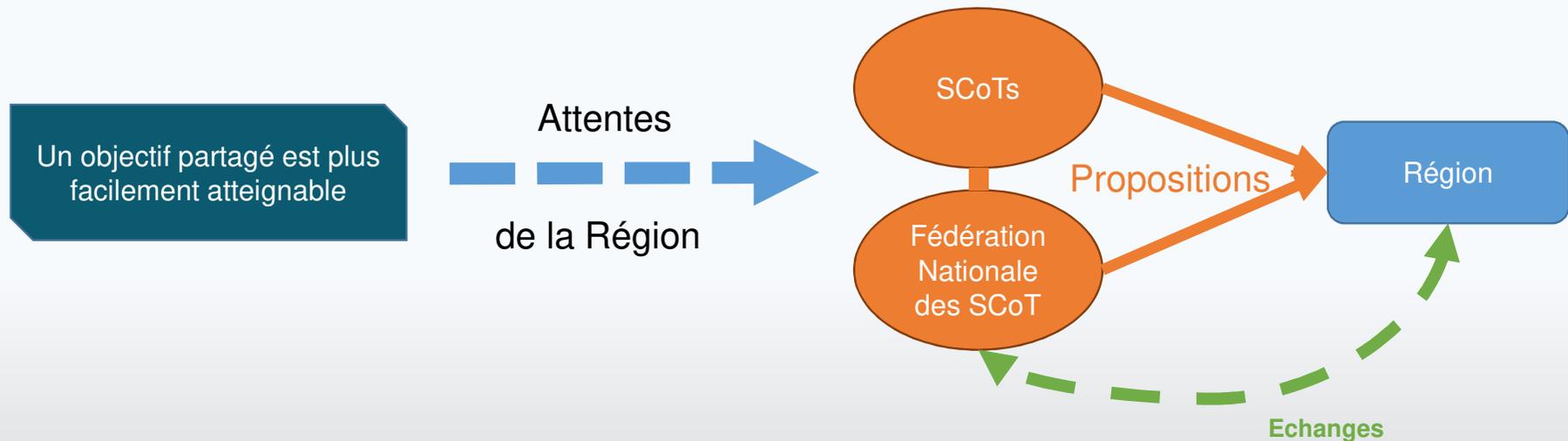
## 2. Etat d'avancement des réflexions régionales

### L'état d'esprit de la Région

- Volonté de respecter **le principe de subsidiarité** et rester dans son rôle de chef de file d'aménagement du territoire :
  - pour organiser la gestion économe de l'espace
  - et pour encourager et accompagner les territoires dans cette trajectoire de réduction.
- Il ne s'agit pas d'aller sur le domaine de l'urbanisme qui relève de la compétence des collectivités locales.
- Il ne s'agit pas de prendre la place de l'Etat sur des fonctions de contrôle.
- Volonté de ne pas pénaliser les territoires : connaissance de la nature des sanctions pour les SCoT en 2026 et pour les PLUi en 2027 si leur révision n'est pas achevée.

## 2. Etat d'avancement des réflexions régionales

Une volonté de travailler avec les territoires sur l'objectif de réduction de la consommation de l'espace et sa mise en œuvre



A défaut, la Région devrait envisager l'objectif et sa territorialisation, et à défaut en application de la loi, l'Etat devrait le faire.

## Les enjeux pour la Fédération Nationale des SCoT



- **Projet d'amendement Causse n°3223 sur les délais de mise en œuvre de la loi dans le circuit gouvernemental**
- **Des problématiques dans la mise en œuvre de la loi:**
  - La loi dispose que « *la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné.* » Pour éviter des risques juridiques pour les documents d'urbanisme il serait nécessaire de **préciser la notion « effective »**.
  - **Le double compte foncier auquel seront soumis les documents d'urbanisme.** En effet le code de l'urbanisme n'a pas été modifié suite à la loi climat résilience. Ils devront donc analyser le foncier consommé dans les 10 ans précédant l'arrêt du document (SCoT et PLUi) et la consommation du foncier dans les 10 ans précédant la loi. Ce point mériterait de faire l'objet d'un ajustement législatif.
  - La loi et particulièrement le suivi du foncier et l'artificialisation vont **renforcer les besoins en ingénierie de toutes les collectivités**. Une aide technique et/ou financière devrait être déployée par l'Etat et les Région sur ce point.
  - Des **dépôts en nombre de permis d'aménager et de permis** qui vont cristalliser des droits et donc de la consommation du foncier. Dans l'attente de la révision ou la modification des documents, il n'existe pas de système de régulation, or le compteur de la consommation du foncier jusqu'en 2031 a commencé à courir le 22 août 2021. **Il ne faudrait pas que dans les 3 prochaines années tout le foncier soit consommé**, sans s'inscrire dans l'esprit de la loi, laissant ensuite pendant plusieurs années (7) les collectivités sans capacité de répondre aux besoins en logement ou économiques.



# 2. Etat d'avancement des réflexions régionales

## Premières réponses aux questionnements

### Sur l'observation

Réponses  
connues

Période passée

La période de référence sera 2011-2020\*.

*Pour information :  
Pour le SRADDET actuellement en vigueur : pour la période de référence 2003-2012, les consommations observées régionales et par SCoT bientôt disponibles sur Géo2France*

1<sup>ère</sup> décennie

De 2021-2030\*, l'objectif de **division par 2 des ENAF** s'appliquera sur la consommation observée sur cette période de référence.

*Maintien de la méthode régionale utilisée dans le SRADDET actuel qui permet de mesurer les ENAF et le Renouvellement Urbain (MOS et Fichiers fonciers) - A confirmer, travail technique en cours*

Décennies  
suivantes

De 2031-2050\*, l'objectif de réduction de l'artificialisation devra être fixé jusqu'à **l'atteinte du ZAN**. La Région avec l'Etat et les territoires s'emploieront à utiliser pour le suivi les ressources d'OCS2D (référence commune et partagée).

# 2. Etat d'avancement des réflexions régionales

## Premières réponses aux questionnements

### Sur la territorialisation de l'objectif du SRADDET

Ce que l'on sait

#### L'échelle

Des hypothèses à débattre **au sein de la Conférence des SCoT** :

Echelle des SCoT

Ou

Echelle supra de type :

- échelle des espaces de dialogue
- ou échelle des espaces à enjeux
- ou échelle des secteurs à enjeux
- ou échelle départementale

Une fois l'échelle choisie, il appartiendra aux territoires de répartir l'objectif territorialisé à l'échelle de chaque SCoT.

#### Les critères

Enjeu : s'appuyer sur des critères mesurables ou existants à l'échelle régionale



Par exemple :

- démographie,
- emploi,
- polarité,
- ruralité,
- ...

## 2. Etat d'avancement des réflexions régionales

### Les questions en suspens et les échéances

En attente  
des  
décrets  
ou de  
précisions

#### Au niveau national

Attente des décrets relatifs :

- à la définition de l'artificialisation  
(Janvier 2022)
- à la définition des objectifs et des règles en matière de GEE et de lutte contre l'artificialisation  
(Février 2022)
- au suivi de l'artificialisation  
(Mars 2022 ?)

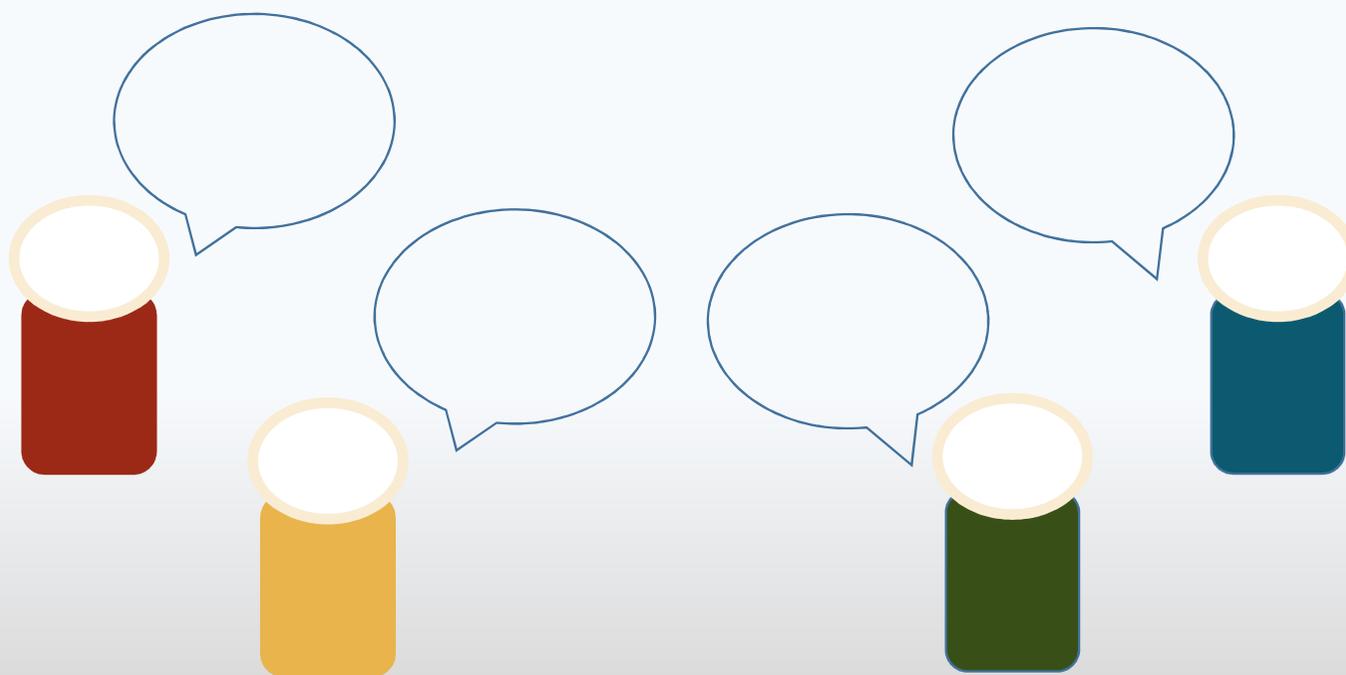
#### Au niveau régional

La Région sera en mesure de répondre sur les points suivants :

- le chiffrage de l'objectif :  
calcul en cours pour 2021-2030 mais pour la période post 2031 en attente du décret début 2022
- la territorialisation (échelle et répartitions) :  
**à l'appui des propositions issues de la Conférence des SCoT** et des instructions nationales.

La Région reste mobilisée sur la liste des projets d'envergure nationale et régionale : nature des projets et estimation de leur emprise foncière.

## Réactions, questions, discussions



# 3. L'accompagnement régional des SCoT

## ① Des publications et des outils

- *20 fiches de vulgarisation dédiées SRADDET*
- *Des fiches outils*
- *Géo2France et OCS2D*
- *Les « Repères Hauts de France 2020-2040 »*
- *Le collège de prospective*

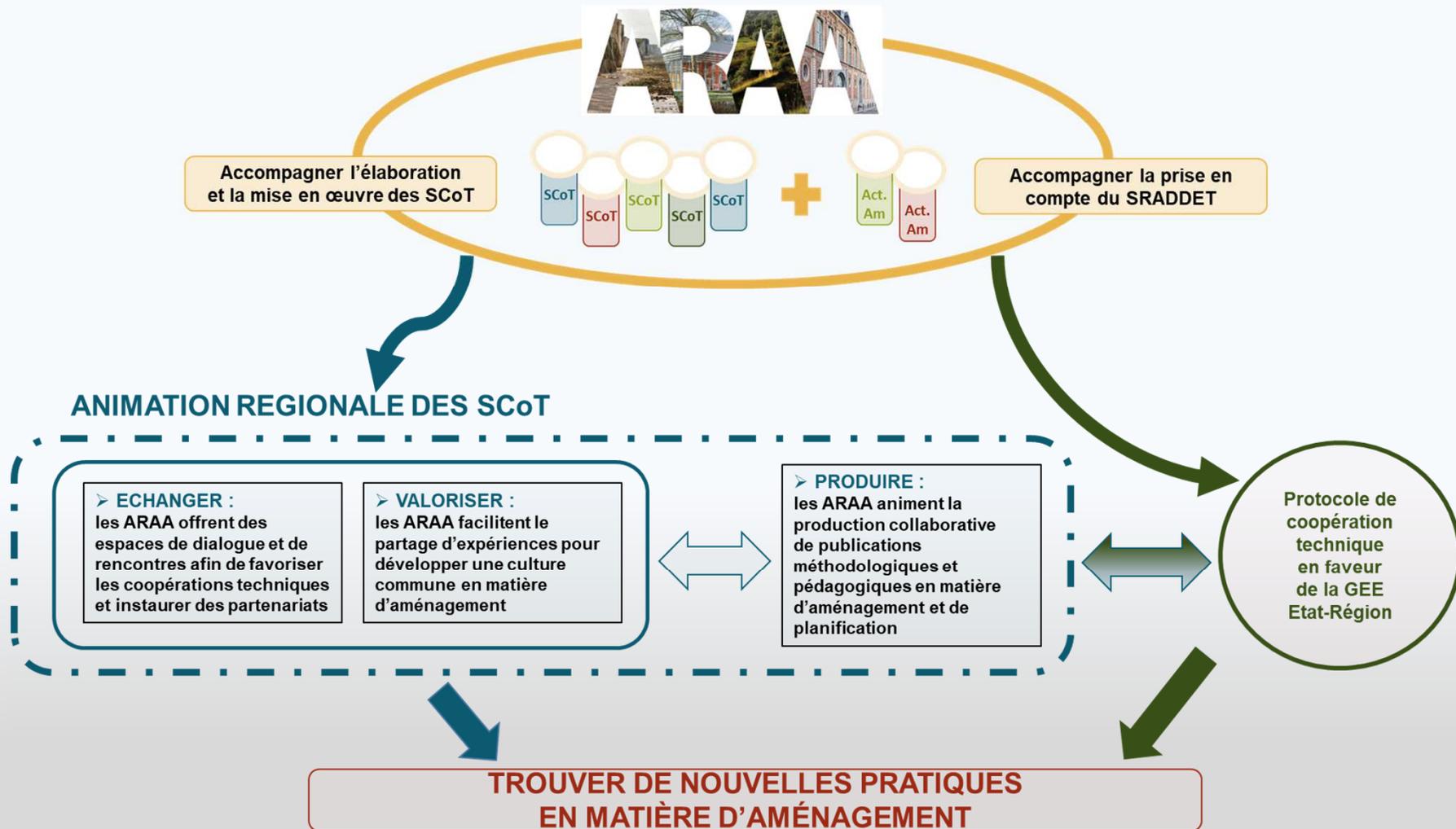
## ② Les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA)

- *Des publications : Un guide sur les stratégies foncières, des SRADDET en questions en cours de diffusion*
- *Une animation régionale des SCoT en cours de lancement*

## ③ Un accompagnement des territoires

- *Présentation du cadre régional et réinvestissement de l'accompagnement des territoires en forte demande*
- *Un service Aménagement Régional mobilisé, en lien avec les autres directions régionales*

# Les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement



# Une animation des territoires de SCoT dans le cadre des ARAA



## Les cibles :

Agents des collectivités en charge des SCoT, services de la Région et de l'Etat (DREAL) et DDT-M, structures publiques ou parapubliques locales associées aux projets de SCoT, structures d'observation, d'appui et d'accompagnement, autres types d'acteurs pouvant être associés aux travaux et aux échanges de la dynamique en fonction des besoins et des opportunités

## Méthodologie



# Focus sur un outil : Géo2France et OCS2D

[www.geo2france.fr](http://www.geo2france.fr)



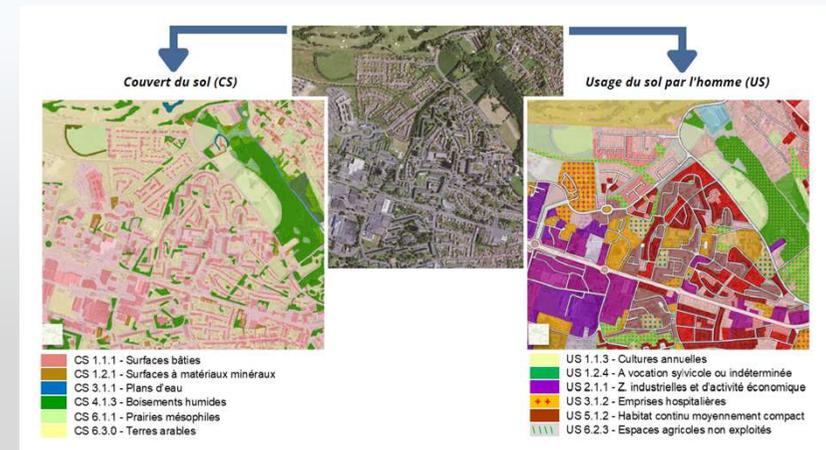
## Un OCS2D régional courant 2023

Cette base est produite par interprétation de photos aériennes et croisement avec d'autres données. Elle combine une nomenclature à 2 dimensions : **Couvert du sol (CS)** & **Usage du sol par l'homme (US)**. L'OCS2D est précise : les plus petites surfaces décrites font 300 m<sup>2</sup>. Pour le bâti on descend même à 50 m<sup>2</sup>.

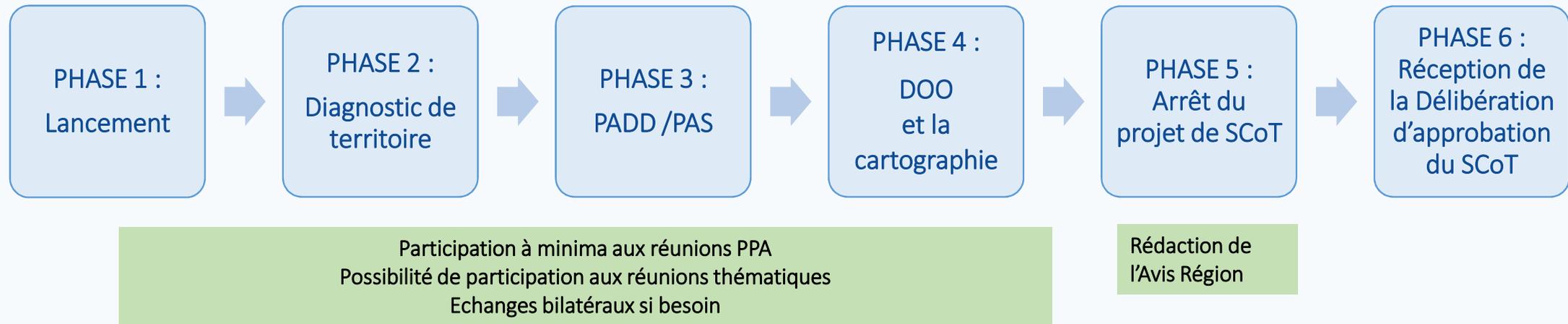
Cette donnée sera particulièrement utile pour l'élaboration et le suivi de stratégies territoriales et foncières intégrées (climat, énergies, biodiversité, mobilité, habitat...).

Le millésime régional 2018 sera publié courant 2023.

- **Catalogage des données**
- Serveurs informatiques pour le stockage, le traitement et la diffusion des données.
- **Visualisation** simple et rapide de plusieurs données croisées sur une carte.
- **GéoContrib** pour créer et alimenter de façon participative une base de données commune.
- Des **espaces collaboratifs** autonomes : les groupes projets
- **Gestion des droits d'accès** sécurisée, précise et cohérente pour l'ensemble des services et des données.



# Un accompagnement des territoires



## Service Aménagement Régional :

**Sophie GUIDEZ, Chargée de mission - poste 0374271552**

**Espace de dialogue** – Littoral Nord

**En recrutement**

**Espaces de dialogue** - MEL, Artois et Artois-Douaisis

**Gil DENIER, Chargé de mission - poste 0374271550**

**Espaces de dialogue** - Hainaut Cambrésis, Est de la Somme et Nord de l'Aisne

**Rosa GRAVINA, Chargée de mission - poste 0374271558**

**Espace de dialogue** – Oise

**Aurore HÈDE, Chargée de mission - poste 0374271568**

**Espaces de dialogue** - Littoral sud, Grand Amiénois-Grand Roye

**Animation régionale des SCoT dans le cadre des ARAA**

**En recrutement**

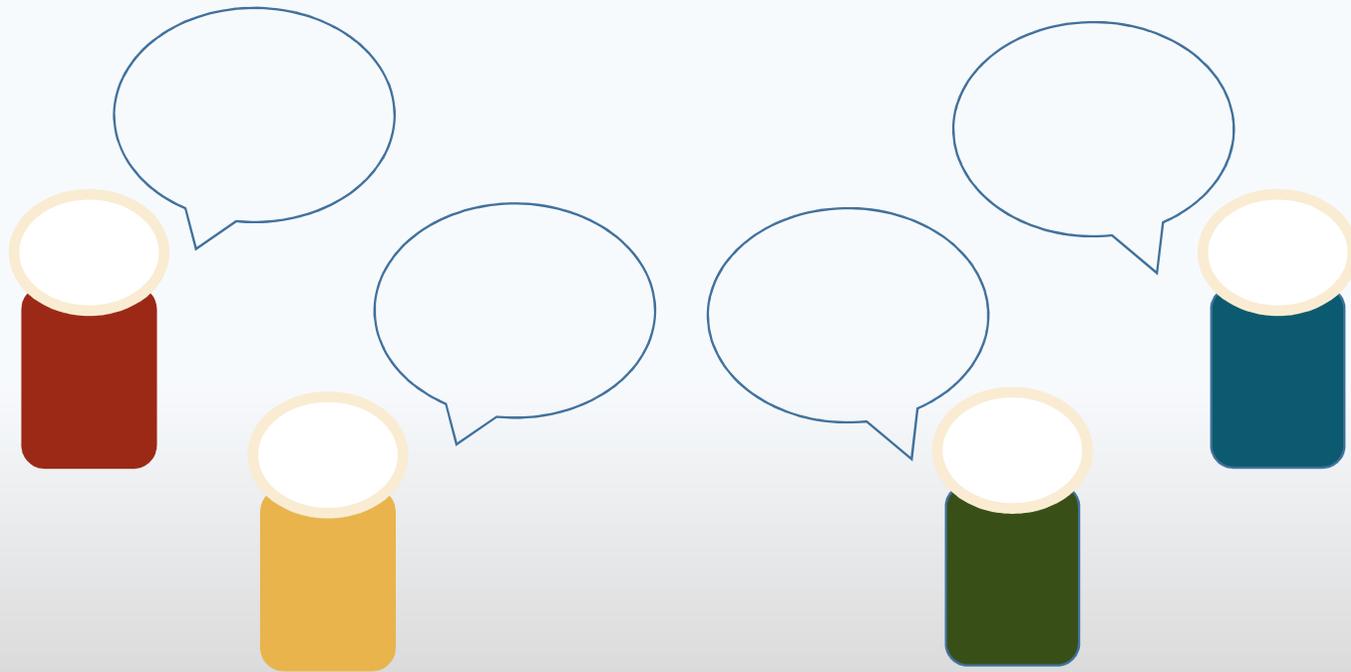
**Espace de dialogue** (Aisne sud)

**Dominica WEEXSTEEN, Responsable de projet, poste 0374271551**

Pilotage des **Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA)**

**Stéphanie DEPRez, responsable de service, poste 0374271532**

## Réactions, questions, discussions



# **ANNEXES**

**Pour aller plus loin  
sur l'accompagnement des SCoT  
et la mise en œuvre du SRADDET**

# Supports de vulgarisation : une collection de 20 fiches de vulgarisation

## L'objectif de cette collection :

Accompagner les territoires dans l'élaboration de leurs documents de planification en facilitant l'appropriation du SRADDET et ainsi faciliter sa mise en œuvre.

## Comment :

Extraire et expliquer de manière concise les principaux éléments du SRADDET, par le biais de 20 fiches classées par thématique

20 sujets

- 1- SRADDET, qu'est-ce que c'est ?
- 2- SRADDET et soutien des excellences régionales
- 3- SRADDET et hub logistique
- 4- SRADDET et Canal Seine –Nord-Europe
- 5- SRADDET et gestion prospective et solidaire du littoral
- 6- SRADDET, transport voyageurs et intermodalité
- 7- SRADDET et ossature régionale
- 8- SRADDET et aménagement commercial
- 9- SRADDET et logement
- 10- SRADDET et la gestion économe de l'espace
- 11- SRADDET et modes d'aménagements innovants
- 12- SRADDET et stratégies numériques
- 13- SRADDET, sobriété et transition énergétique
- 14- SRADDET et qualité de l'air
- 15- SRADDET et mode de production bas carbone
- 16- SRADDET et réhabilitation thermique des bâtiments
- 17- SRADDET et préservation des services écosystémiques rendus par les sols
- 18- SRADDET et adaptation au changement climatique
- 19- SRADDET et valorisation du cadre de vie et de la nature régionale
- 20- SRADDET et déchets



Découvrir la collection sur  
le site de l'Agence

<https://2040.hautsdefrance.fr/decouvrez-la-collection-les-fiches-du-sraddet/>

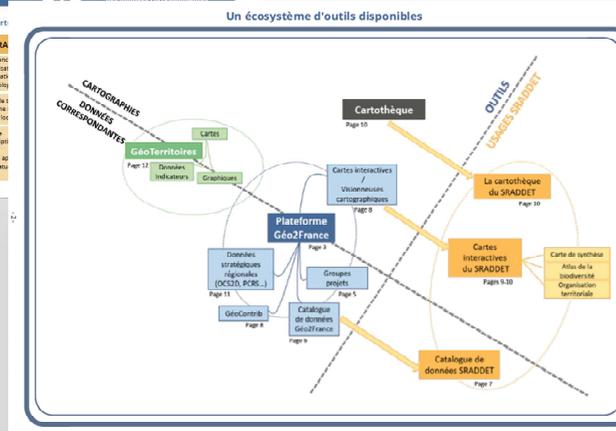
# Supports de vulgarisation : des fiches outils

## L'objectif de cette collection :

Destinée aux porteurs de documents de planification pour les aider dans leurs travaux ou pour mettre en œuvre le SRADDET

La première fiche présente **l'écosystème d'outils de cartographie et de traitement de données** mis à la disposition des territoires par la Région, avec des focus spécifiques sur le SRADDET :

- la cartoθήque ;
- la plateforme Géo2France ;
- GéoTerritoires.

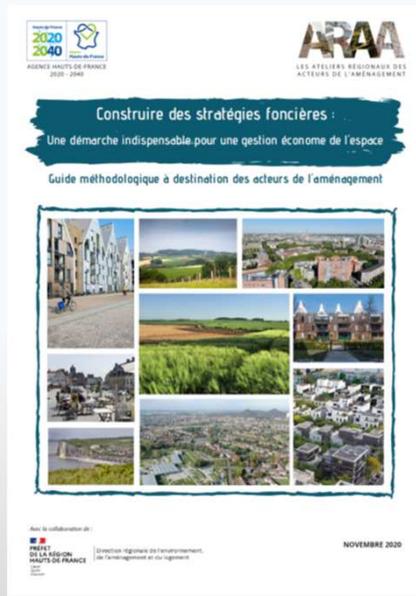


Découvrir la fiche outils sur le site de l'Agence

<https://2040.hautsdefrance.fr/un-e-nouvelle-collection-les-fiches-outils-sraddet/>

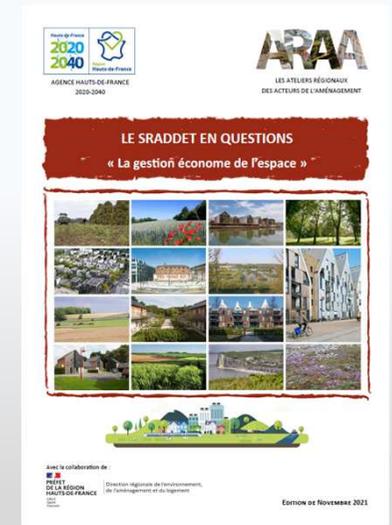
# Les ARAA : Publications

Réalisation d'un guide méthodologique :  
« Construire des stratégies foncières : une démarche indispensable pour une gestion économe de l'espace »



La collection « Le SRADDET en questions » :

Ces cahiers visent, à travers un jeu de questions / réponses, à traduire les objectifs et les règles du SRADDET. Deux cahiers ont été élaborés en 2021 dans le cadre des ARAA, en collaboration avec la DREAL et enrichis par les territoires : sur l'ossature régionale et sur la GEE. Ils constituent les deux premiers volets de la collection « Le SRADDET en questions ».



Retrouvez les publications des  
ARAA

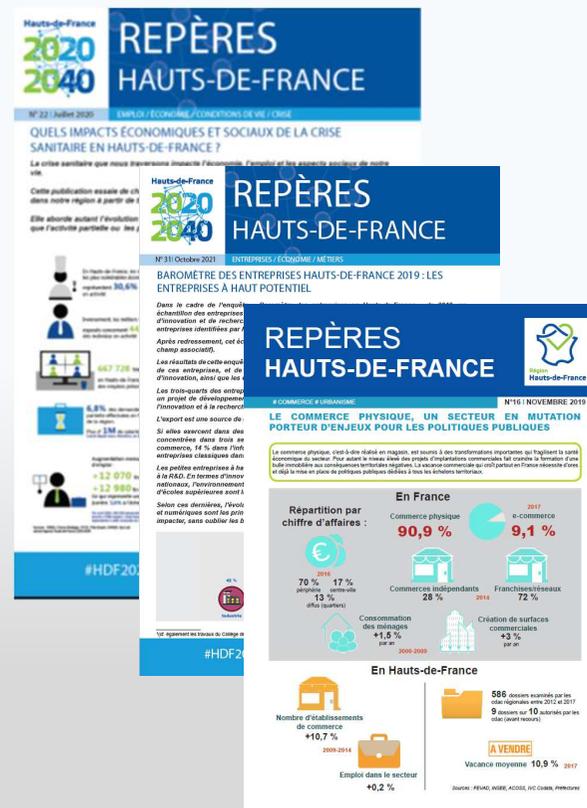
<https://2040.hautsdefrance.fr/araa/>

# « Repères Hauts de France 2020-2040 »

**L'objectif** : production de travaux de connaissances qui sont mis à disposition des acteurs publics et des habitants sous la forme de synthèses publiées dans la collection « [Repères Hauts-de-France 2020 – 2040](https://2040.hautsdefrance.fr/download/les-reperes-hauts-de-france/) »

Quelques exemples de repères :

- Les impacts de la crise sanitaire sur l'activité économique et l'emploi pendant l'année 2020 en hauts-de-France
- une approche multidimensionnelle des vulnérabilités territoriales qui témoignent de déséquilibres infrarégionaux
- caractériser les centres-villes régionaux - focus sur les villes moyennes
- le commerce physique, un secteur en mutation porteur d'enjeux pour les politiques publiques
- l'industrie : un moteur essentiel de l'économie régionale
- la logistique urbaine et le e-commerce : des filières d'avenir pour les hauts-de-France
- La logique des services
- etc.



Retrouvez les Repères ici

<https://2040.hautsdefrance.fr/download/les-reperes-hauts-de-france/>

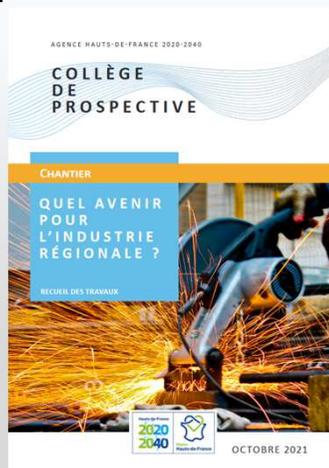
# Des chantiers prospectifs : industrie et centres-villes

**L'objectif** : un travail partenarial pour identifier les scénarios et les pistes d'actions

**Deux chantiers :**

**Quels avensirs pour l'industrie régionale ?**

Lettres d'informations  
29 variables porteuses d'évolutions  
majeures pour l'avenir



**Quels centres-villes à l'horizon 2040 ?**

Lettres d'informations  
22 variables passées aux cribles



Retrouvez toutes les infos  
ici :



<https://2040.hautsdefrance.fr/le-college-de-prospective/>